

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
LE GRAND PERIGUEUX

1 boulevard Lakanal – BP 70171
24019 PERIGUEUX Cedex

DECISION DU PRESIDENT

◇ ◇ ◇ ◇ ◇

Objet : Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux – Subvention sollicitée par Périgord Habitat pour la construction de 24 logements sociaux – Résidence de la Jayanti – Rue Alain Savary à Coulounieix Chamiers

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-10

Vu la délibération du 4 février 2021 relative au règlement d'intervention de l'agglomération en faveur du logement social,

Vu la délibération du 16 juillet 2020 du conseil communautaire déléguant au Président l'accord de subventions aux organismes de logements sociaux dans le respect des principes définis par le conseil communautaire,

Considérant que l'opération de Périgord Habitat répond aux critères du dispositif de soutien au logement social par l'agglomération, à savoir :

- Une localisation privilégiée, à proximité, des services, des commerces et du réseau Péribus ,
- Une opération de logements adaptées dédiée aux personnes âgées ou en perte d'autonomie,
- Des typologies variées qui favorisent la mixité sociale et qui permettent d'accueillir des personnes seules, des couples et des ménages avec enfant

Considérant que, conformément au règlement d'intervention de l'agglomération, la commune de Coulounieix-Chamiers, soutient également la construction de ces 24 logements sociaux par la réalisation de travaux de voirie et de renforcement des réseaux dédiés à la résidence à hauteur de 28 627 €,

DECIDE :

Article 1er : d'accorder une subvention équivalente à celle de la commune, soit une subvention totale de 28 627€

Fait à Périgueux, le 26 AVR 2021

Pour le Président et par délégation,
le Vice-Président,


Christian Lecomte

Affiché le 26 AVR 2021

Annexe 1 : fiche descriptive de l'opération

Construction de 24 logements sociaux – Résidence la Jayanti - Rue Alain Savary à Coulounieix Chamiers – Périgord Habitat

- Cette opération est située proximité des services et des commerces. Les logements sont également à proximité immédiate des arrêts Péribus.
- Les logements sont dédiés aux personnes âgées et /ou à mobilité réduite. Des espaces communs spacieux et lumineux ont été prévus pour faciliter les échanges et la convivialité. Ces espaces permettront également à des structures de pouvoir intervenir auprès des locataires : animation, soutien à domicile, etc.
- Les 24 logements sont répartis en 4 bâtiments en R+ 1 avec ascenseurs et sont de typologie variées permettant d'accueillir des ménages avec des compositions familiales différentes (personnes seules et familles : 16 T2 et 8 T3)
- Les logements seront alimentés par le gaz pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. La robinetterie et les appareils sanitaires seront économes en eau. Tous les logements sont adaptés aux seniors (hauteur des lavabos et évier, salle d'eau de bonne dimension, largeurs des portes et couloirs, etc.) et 4 logements peuvent accueillir des personnes à mobilité réduite.
- Les loyers prévisionnels seront les suivants :

Type de logements	Forme	Nombre de logements			Surfaces habitables (m2)	Loyer mensuel (€)	
		PLAI	PLUS	TOTAL		PLAI	PLUS
T2	Collectif	4	12	16	53	302	342
T3	Collectif	4	4	8	74	410	460
	TOTAL	8	16	24			

- Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

	Dépenses		Ressources
Acquisition foncière	38 996 €	Etat (Aides à la pierre)	52 120 €
Travaux	2 516 674 €	CA Grand Périgueux	28 627 €
Honoraires	224 354 €	Prêt CDC	2 089 928 €
VRD (valorisation des travaux fait par la commune	28 627 €	Commune de Coulounieix-Chamiers (travaux VRD)	28 627 €
		Conseil Départemental	120 000 €
		GRDF	3 840 €
		Fonds Propres	485 509 €
TOTAL	2 808 651 €	TOTAL	2 808 651 €